

LA PLANTATION DES AVENUES SOUS LOUIS XV

Mss Escuyer t. V., Bibl. mun. de Compiègne.

On commença à planter ces vastes et superbes avenues composées de quatre rangs d'ormaux, formant une patte d'oie à côté de la façade du château. Au centre de leur réunion devait être élevée une des portes de la ville, sous le nom de Porte Royale, monument qui n'est point encore exécuté, mais dont le plan n'a pas été abandonné. Chacune de ces avenues a cent pieds de largeur, y compris les deux contrallées qui ont chacune vingt cinq pieds. Elles conduisent à la forêt par différentes directions. Ces plantations furent faites avec beaucoup de soin, tant pour le choix des jeunes plans que pour la largeur des fosses, où l'on charria quantité de bonne terre aux endroits qui en manquaient. On fit longtemps arroser les arbres au pied, et pendant dix ans on fit remplacer ceux qui mouraient. C'était une des conditions faites avec les planteurs.



Gaspard Escuyer, né à Forcalquier, en 1746, était membre de la congrégation de l'Oratoire et professeur à Arras. Emprisonné sous la Terreur, engagé dans les Dragons, il trouve son havre à Compiègne où il remplace Bertrand-Quinquet comme libraire imprimeur. Escuyer sera à l'origine du « Progrès de l'Oise » mais il compose aussi une histoire de Compiègne, malheureusement interrompue par sa mort en 1832 et dont les sept volumes manuscrits sont déposés à la bibliothèque Saint-Corneille. Cette histoire ne manque pas d'intérêt, au moins à partir du règne de Louis XV, auparavant l'auteur s'inspire beaucoup de l'abbé Carlier et de son « Histoire du Valois ».

On sait que Gabriel fut chargé par Louis XV d'établir les plans du nouveau château et des avenues menant à la forêt ; ces avenues avaient un rôle essentiel puisque la résidence de Compiègne avait surtout un intérêt cynégétique. Ce fut l'entrepreneur Godot qui fut chargé d'établir ces voies à la fois pratiques et grandioses. Est-il besoin de rappeler que le projet de Porte Royale n'a jamais été repris après la Révolution.

On avait planté les avenues de jeunes ormes, ils seront remplacés plus tard, essentiellement par des tilleuls et, en bien moindre nombre, par des platanes et des érables. Il n'y a donc plus aucun arbre du XVIII^e siècle dans les avenues actuelles ; les arbres les plus anciens peuvent remonter au Second Empire mais la plupart sont de notre XX^e siècle.

Souhaitons que la belle ordonnance en quatre rangées, avec deux contre-allées, soit maintenue ou rétablie, là où des abattages l'ont abimée.

Souhaitons que le choix des jeunes plants, le creusement des fosses, le charriage de bonne terre, l'arrosage continu, le remplacement des plants morts pendant au moins dix ans, toutes ces prescriptions minutieuses et indispensables aient été exigées des entreprises responsables.

A cette époque la machine, au travail approximatif et brutal, ne remplaçait pas encore la main d'œuvre nombreuse et experte. Il n'y avait pas d'habitations ennemies des ombrages, pas de vapeur d'essence, pas de bitume, pas de vandalisme systématique et le domaine du roi était bien gardé. La tâche des successeurs de Godot est beaucoup plus difficile, puisse-t-elle heureusement aboutir.

F. C.
